

**Vous êtes chef d'entreprise, DRH, RRH, Responsable formation...
Ce petit déjeuner vous est réservé.**

Entretiens professionnels : comment transformer cette obligation légale en opportunité.

D'ici mars prochain, tous les salariés devront avoir eu un entretien professionnel. Comment transformer cette nouvelle contrainte en opportunité de développement du capital humain ?

Ce séminaire est réservé aux chefs d'entreprise et professionnels des ressources humaines désireux de s'informer du contenu de cette Loi et de découvrir les solutions intelligentes Céquoia sources de rentabilité et de croissance des entreprises.

Le 5 novembre 2015, 9h

Hôtel Royal Mirabeau, Aix en Provence

Accès : 

Nombre de places limité

Les intervenants

Maître Salomé Cassuto, Avocat au Barreau de Marseille.

Pascal Guillaume, Coordinateur de la commercialisation Céquoia, Directeur Régional BNI

Christophe Chéron, PDG Céquoia, psychologue du travail, 20 ans d'expérience en DRH

Programme

8h30 : accueil des participants

9h : **Maître Cassuto**, l'entretien professionnel, motivations et enjeux de cette nouvelle obligation légale

9h30 : **Christophe Chéron**, comment faire de cette obligation une opportunité de développement du capital humain de l'entreprise avec les solutions digitales Céquoia.

10h30 : questions / réponses autour d'un p'tit déj.

Inscription obligatoire

[Nombre de places limité](#)